AVIS D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Service de l'évaluation
1333 Boul. Chomedey
Bureau 401, C.P. 422,
Succ. Saint-Martin
Laval QC H7V 3Z4

Tél. : 450 978-8777
www.laval.ca

MUNICIPALITÉ	RÔLE TRIENNAL	DATE DE L'AVIS
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Conformément aux dispositions prévues par la Loi sur la fiscalité municipale (art. 81), le greffier expédie cet avis afin de vous informer des principaux renseignements qui concernent votre propriété et qui sont inscrits au rôle d'évaluation foncière de la Ville de Laval.

Il vise également à vous informer des modalités qui s'appliquent si vous désirez faire corriger une omission ou une inexactitude contenue dans ces inscriptions, lesquelles sont en vigueur pendant les trois années d'application du rôle triennal.

PROPRIÉTAIRE

[illegible]

Cet avis s'adresse à la fois au(x) propriétaire(s) ci-contre et également au propriétaire

LE MARCHÉ DE MON SECTEUR
UMCKJC

UNITÉ D'ÉVALUATION

Matricule [illegible]

Situation [illegible]
Désignation cadastrale [illegible]
Superficie [illegible] Frontage [illegible] Profondeur [illegible]

E.A.E. comprise en zone agricole

Superficie totale de l'E.A.E.
Valeur terrain E.A.E. zoné
Superficie zonée de l'E.A.E.
Valeur bâtiment E.A.E. zoné
E.A.E. : Exploitation agricole enregistrée

ÉVALUATION

VALEUR INSCRITE (rôle d'évaluation)		Date du marché [illegible]	
		Proportion médiane 1 [illegible]	
Terrain	[illegible]		
Bâtiment(s)	[illegible]	Facteur comparatif	Valeur uniformisée
Valeur Totale	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Calcul de la valeur uniformisée

CATÉGORIE D'IMMEUBLE

Terrain vague desservi ☐ Non résidentiel ☐ Classe * ☐
6 logements ou plus ☐ Industriel ☐ Classe * ☐

* Voir explications des classes au verso

RÉPARTITION FISCALE DE LA VALEUR

(Ne concerne que les immeubles exemptés ou faisant l'objet d'un régime fiscal particulier)

Source législative			Partie d'immeuble		
Loi	Article	Alinéa Paragraphe	Montant	P	I

1 = Terrain 2 = Bâtiment 3 = Immeuble

1 = Imposable 2 = Non imposable

POUR DEMANDER UNE RÉVISION

Si vous désirez demander une révision de l'évaluation de votre propriété, celle-ci doit respecter les conditions suivantes :

1 Être faite sur [illegible] prescrit à cette

VOIR AU VERSO POUR PLUS DE

ÊTRE DÉPOSÉE AVANT LE [illegible]

NOUVEAUTÉ : Consulter les transactions immobilières de votre voisinage avec l'outil web Le marché de mon secteur au taxesetevaluation.laval.ca sous Le marché de mon secteur.
Votre code d'accès : UMCKJC

MESSAGE

NOUVEAUTÉ : Consulter les transactions immobilières de votre voisinage avec l'outil web Le marché de mon secteur au taxesetevaluation.laval.ca sous Le marché de mon secteur.

Votre code d'accès : UMCKJC

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

Pour l'année : 2019

Ville de Laval - Taxes
C.P. 11051, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 0R9

Tél. : (450) 978-5700
www.laval.ca

MUNICIPALITÉ	PÉRIODE D'IMPOSITION	N° DE DOSSIER	MATRICULE
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
DATE D'EXPÉDITION	**N° DE FACTURE**	**SITUATION DE L'UNITÉ D'ÉVALUATION INSCRITE AU RÔLE D'ÉVALUATION**	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	
DÉSIGNATION CADASTRALE			
[illegible]			

DÉBITEUR DU COMPTE

Voir propriétaire(s) sur l'avis d'évaluation pour connaître le(s) débiteur(s) du compte.

DÉTAIL DES TAXES

Taxe	Règlement	Assiette de la taxe	Base d'imposition	Taux	% du taux	Montant
[illegible]	L-12615	Valeur	[illegible]	[illegible]		[illegible]
[illegible]	L-12616	Valeur	[illegible]	[illegible]		[illegible]
Service de l'eau	L-12183	Nombre de logements	1	[illegible]		[illegible]
Transport en commun régional	L-9485	Nombre de logements	1	[illegible]		[illegible]

Total du compte	1 933,90
Arérages au 2019-02-18	
Montant dû	**1 933,90**
Intérêts au 2019-03-20	
Pénalités au 2019-03-20	

Si vous choisissez de payer en 12 versements, vous devrez acquitter [illegible] $ le 20e jour de chaque mois, le premier étant le 20 mars. Les frais d'intérêts et de pénalités seront de [illegible] $.

BASE D'IMPOSITION

2018	[illegible]
2019	[illegible]
2020	[illegible]
2021	[illegible]

NOTE

Tout versement fait après la date d'échéance entraîne l'ajout de frais calculés, de jour en jour au taux annuel de 8,50% pour les intérêts et au taux annuel de 5,00% pour la pénalité.

Voir au verso pour plus de détails concernant la taxation et les modalités de paiement de votre compte de taxes municipales.

À conserver pour fins fiscales.

PAIEMENT

Payable au comptoir multiservice de la Ville de Laval ou à la plupart des banques à charte et caisses du Québec.

ÉCHÉANCE DES VERSEMENTS

	Date et montant
1	2019-03-20
	[illegible]
2	2019-06-18
	[illegible]

N° DE RÉFÉRENCE POUR PAIEMENT ÉLECTRONIQUE [illegible]

PROPRIÉTAIRE [illegible] 2

[illegible]

VEUILLEZ RETOURNER CE COUPON AVEC VOTRE PAIEMENT

N° DE DOSSIER [illegible]

N° D'INTERVENANT EXTERNE [illegible]

VERSEMENT N° 2	
N° de facture	[illegible]
Date d'échéance	[illegible]
Montant dû	[illegible]
Montant versé	

[illegible]

N° DE RÉFÉRENCE POUR PAIEMENT ÉLECTRONIQUE [illegible]

PROPRIÉTAIRE 598510 1

[illegible]

VEUILLEZ RETOURNER CE COUPON AVEC VOTRE PAIEMENT

N° DE DOSSIER [illegible]

N° D'INTERVENANT EXTERNE [illegible]

VERSEMENT N° 1	
N° de facture	[illegible]
Date d'échéance	[illegible]
Montant dû	[illegible]
Montant versé	

[illegible]